



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Appel à
projets



Entretenir et pérenniser
les compétences
numériques des seniors

Sommaire

- 3 Contexte
- 4 Objet de l'appel à projets
- 5 Structures éligibles
- 5 Dotation et accompagnement
- 6 Modalités de participation
- 7 Calendrier
- 7 Critères de sélection
- 8 Mesure d'impact social
- 8 Pièces à produire
- 8 Contacts

Contexte

L'inclusion numérique, un enjeu majeur

Depuis la révolution Internet, le numérique prend une place croissante dans le quotidien des Français, que ce soit pour travailler, pour apprendre, pour accéder à ses droits ou à des services, pour communiquer avec ses proches, pour se divertir ou pour réaliser des démarches administratives (déclaration d'impôts, demande d'aides sociales, prise de rendez-vous médicaux, gestion bancaire, etc.). Or, on estime qu'environ 13 millions de Français sont en difficulté avec le numérique, de tous âges et sur des territoires très divers.

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions sont menées pour lutter contre la fragilité numérique. En particulier, l'Etat porte une politique publique pour un numérique inclusif et a impulsé différents dispositifs, parmi lesquels les Hubs France Connectée, les pass numériques, le dispositif Aidants Connect ou encore le déploiement de 4 000 conseillers numériques France Services. Les collectivités territoriales sont également fortement mobilisées pour l'inclusion numérique, de même que de nombreuses associations, entreprises et structures de l'ESS.

AG2R LA MONDIALE et l'inclusion numérique

AG2R LA MONDIALE, spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France par une gouvernance paritaire et mutualiste, cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Son institution de retraite complémentaire, AG2R Agirc-Arrco, sous l'égide de la Fédération Agirc-Arrco, consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives. C'est dans ce cadre que la Direction de l'Action Sociale du Groupe lance cet appel à projets.

Comme l'a rappelé la récente crise sanitaire, le numérique est un outil puissant de maintien du lien social et constitue donc un enjeu fort du « bien-vieillir » et du maintien de l'autonomie des seniors.

C'est pourquoi, le Groupe travaille depuis plusieurs années sur l'inclusion numérique en soutien et en complémentarité des dispositifs existants. Divers partenariats, nationaux et locaux, ont été mis en place pour faciliter l'usage du numérique, en particulier pour les publics seniors.

Un appel à projets avec un angle spécifique

Une enquête sur les pratiques numériques des seniors et leurs difficultés a été réalisée en juin 2022 auprès de nos partenaires de l'inclusion numérique et de notre réseau de chargés de projets. Elle nous a permis de dresser le constat suivant :

À l'issue des ateliers et formations au numérique, une partie significative des bénéficiaires seniors n'est pas autonome dans l'utilisation du numérique, d'autres sont en demande d'accompagnement complémentaire ou ne pratiquent plus et perdent ainsi rapidement les connaissances et compétences acquises.

Plusieurs raisons sont identifiées :

- Manque de motivation ou d'intérêt pour le sujet,
- Absence d'occasion de pratiquer régulièrement,
- Pas d'accès à un équipement adapté ou à une connexion internet,
- Persistance d'une appréhension face à l'outil (dont sécurité des données),
- Sensation de manque de maîtrise et d'assurance (outil complexe, peur de casser, de dérégler).
- Pas d'accès à une réponse instantanée face à une difficulté technique lors de l'utilisation de l'outil (ex : message d'erreur, fenêtre pop-up anti-virus)



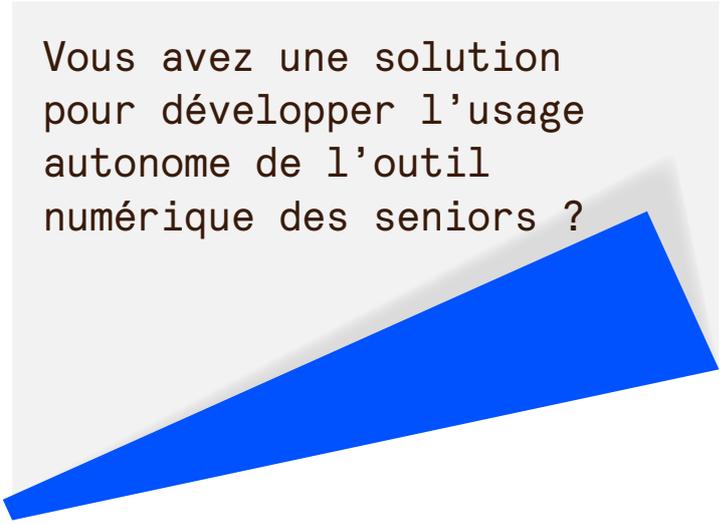
À titre d'illustration, quelques retours terrain de structures de médiation numérique

« Après les ateliers, les personnes qui reviennent vers nous le font soit parce qu'elles ne sont pas équipées chez elles, soit parce que le temps contraint de la formation ne leur a pas permis de tout digérer et qu'elles ont besoin de revoir certains sujets. »

« Un cycle d'atelier, ce n'est généralement pas suffisant. C'est pour cela que j'essaie de faire enchaîner les participants sur d'autres cycles, idéalement il faut les voir régulièrement pendant 1 an. »

« Ce n'est pas toujours facile de motiver les seniors sur le numérique. S'ils viennent parce qu'ils n'ont pas le choix, alors ils n'intègrent pas. Mais si on arrive à aborder le numérique au travers d'une de leurs passions, par exemple la philatélie ou les voyages, alors ils vont vraiment progresser. »

Face à ces constats, AG2R LA MONDIALE souhaite expérimenter des solutions répondant à ces difficultés d'usage dans la durée, afin de compléter les dispositifs de formation en place et maximiser l'impact de ces accompagnements au numérique pour une **autonomisation réelle et durable**.



Vous avez une solution pour développer l'usage autonome de l'outil numérique des seniors ?

Objet de l'appel à projets

Dans la perspective d'améliorer l'usage et l'aisance numérique des seniors, cet appel à projets vise à compléter l'offre d'accompagnement numérique existant sur le territoire, en faisant émerger des solutions innovantes favorisant une pratique régulière et autonome du numérique par les seniors.

L'Appel à Projets a pour objectif de **financer et d'accompagner des dispositifs d'inclusion numérique** qui :

- Suscitent un usage régulier et autonome du numérique par les seniors ;
- Entretiennent et pérennisent les compétences numériques acquises par les seniors ;
- Lèvent un ou plusieurs des freins listés ci-dessus (motivation, équipement, etc.) ;
- Viennent compléter les ateliers ou formations au numérique existants. À ce titre, les candidatures d'ateliers de médiation numérique « standards » ne seront pas retenues.

Les projets candidats devront s'adresser aux **bénéficiaires** suivants :

- Seniors (plus de 60 ans dans le cadre de cet appel à projets) ;
- Disposant déjà d'un premier niveau de connaissances et de compétences numériques, que le projet doit venir entretenir et ancrer dans la durée. Ces compétences auront, par exemple, été acquises lors de formations numériques récentes ;
- 50 bénéficiaires accompagnés minimum.

Le type et le format des solutions proposées sont libres.

La priorité est donnée à la prise en compte du besoin numérique des seniors et de l'impact de ces solutions sur le public cible.

Les projets candidats devront prévoir de collecter les retours des bénéficiaires, en vue de mesurer quelques impacts sociaux clés pour les bénéficiaires, si besoin, avec un accompagnement par AG2R LA MONDIALE.

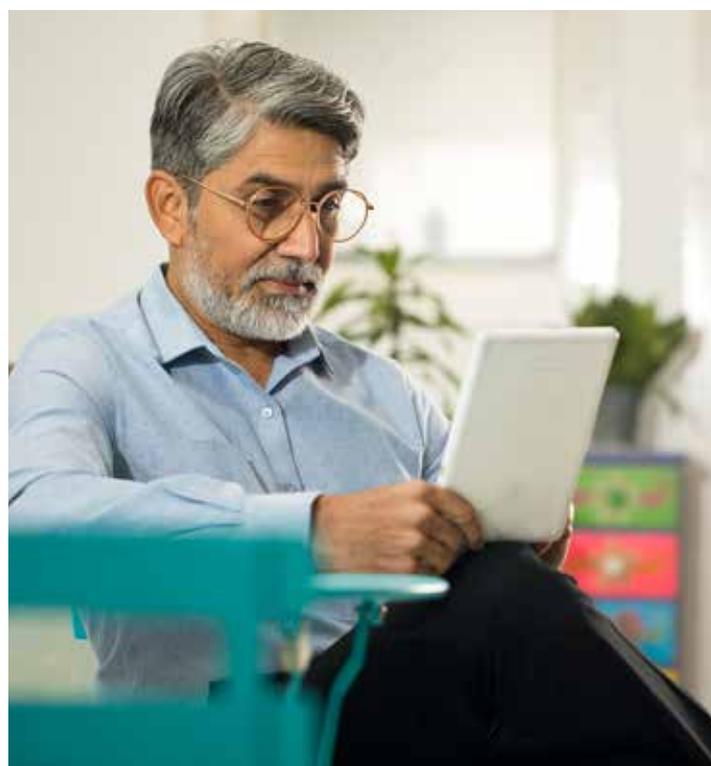
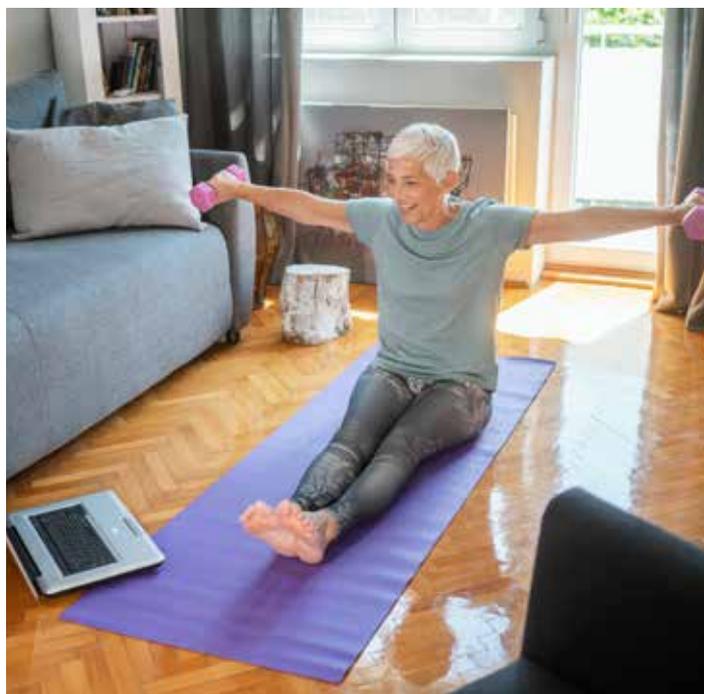
L'expérimentation des solutions retenues portera sur une durée d'une année.

Structures éligibles

Toute personne morale **relevant de l'ESS** au sens de la loi du 31/07/2014 sur l'ESS (association loi 1901, société coopérative, etc.) dont le siège social se situe en France et toute collectivité territoriale.

Pour être éligible les structures devront respecter les points suivants :

- Avoir une connaissance du public senior, de ses besoins, des ressources et outils adaptés à cette cible ;
- Le projet candidat n'a pas déjà fait l'objet d'un soutien financier de la part d'AG2R LA MONDIALE ;
- Le projet est éligible uniquement si les bénéficiaires sont prioritairement des seniors (60ans et +).



Dotation et accompagnement

Les projets retenus (maximum 5) bénéficieront de :

- un financement **représentant de 50 à 85 %** du budget total du projet. Le budget prévisionnel présenté devra être argumenté et réaliste. Le financement attribué sera fonction du respect des critères de sélection et ne pourra en aucun cas dépasser 100 000 euros ;
- un **accompagnement personnalisé** par AG2R LA MONDIALE (mise en relation, ingénierie de projet, valorisation, mesure d'impact social, etc.) ;
- un **accompagnement collectif commun** avec les autres projets retenus, afin de partager les retours d'expérience, de mutualiser les connaissances, échanger sur les bonnes pratiques et difficultés, et valoriser les actions menées.

Modalités de participation

L'Appel à Projets se déroulera en 5 étapes.

1 – Vérification de l'éligibilité

Cette première étape se fait en répondant au test d'éligibilité en ligne via le lien Forms ci-dessous : <https://forms.office.com/e/JqK1uSN8RK>

Si les conditions d'éligibilité sont réunies, un mail avec le dossier de candidature vous sera envoyé et contiendra :

- Le lien pour candidater en ligne ;
- Les consignes de remplissage du formulaire en ligne ;
- Le modèle de budget du projet à compléter.

Un webinaire sera organisé le 9 mai pour permettre aux candidats potentiels de poser leurs éventuelles questions liées à cet appel à projets.

Pour participer

Cliquez sur le lien ci-dessous pour rejoindre la réunion : teams.microsoft.com

2 – Candidature

La 2^e étape consiste à formuler votre projet dans le dossier de candidature en ligne en respectant scrupuleusement les consignes de remplissage.

En résumé, il s'agit de :

- Décrire de manière synthétique les missions de votre structure ;
- Décrire le projet, préciser ses objectifs et la démarche ;
- Préciser le territoire de déploiement et public cible ;
- Indiquer le calendrier du projet ;
- Préciser les résultats et impacts sociaux attendus ;
- Détailler le financement du projet.

3 – Présélection des projets

Cette 3^e étape est menée côté AG2R LA MONDIALE et consiste à analyser et présélectionner les projets les plus pertinents au regard des critères cités.

Seuls les projets complets seront analysés.

Lors de cette étape, un chargé de partenariat AG2R LA MONDIALE pourra prendre contact avec vous pour un complément d'information (Mai-juin).

4 – Soutenance orale

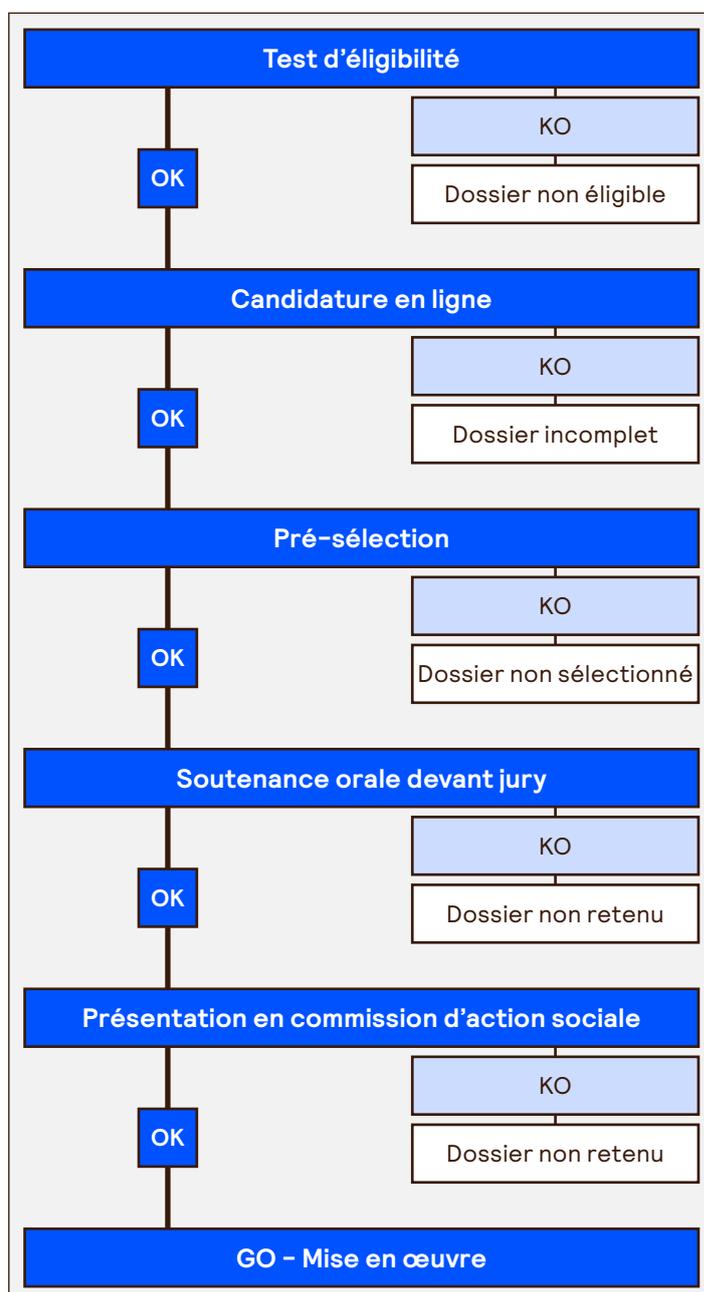
Si votre projet est présélectionné, vous serez convoqué à une soutenance orale (présentiel ou distanciel) devant jury, qui aura lieu fin juin.

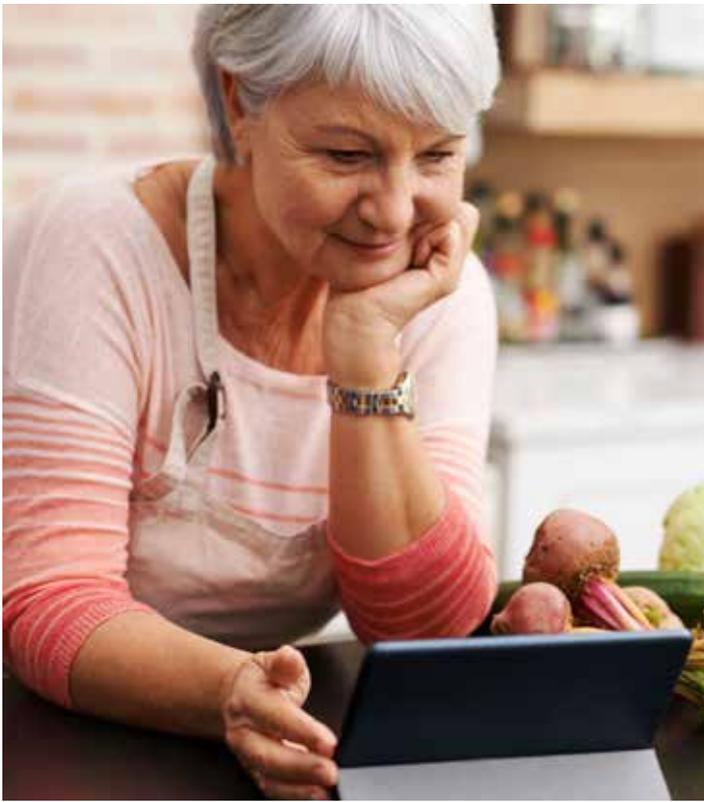
5 – Présentation finale du projet en commission sociale

Les porteurs de projets retenus (maximum 5) lors de la soutenance orale compléteront leurs propositions au regard des remarques émises par le jury.

Leurs projets seront présentés en Commission d'Action Sociale (CAS) pour validation finale.

Lors de cette dernière étape, un chargé de partenariat AG2R LA MONDIALE pourra de nouveau prendre contact avec vous pour finaliser votre dossier (Juillet - septembre).





Calendrier

- Lancement de l'Appel à Projets : 25 avril 2023
- Webinaire de présentation et réponses aux questions des candidats : 9 mai 2023
- **Date limite de candidature** : 31 mai 2023 avant minuit
- Étude des candidatures et présélection des projets en mai/juin 2023
- **Soutenance orale des projets présélectionnés** auprès du jury : fin juin 2023
- Instruction finale des projets retenus : juillet à septembre 2023
- **Passage en Commission d'Action Sociale** : Automne 2023
- Phase de conventionnement : octobre à novembre 2023
- **Début de mise en œuvre des projets** : Entre le 01 octobre et le 31 décembre 2023
- Restitution Mesure d'impact social : 1^{er} trimestre 2025

Critères de sélection

Les projets candidats seront analysés et sélectionnés selon les critères suivants :

- Pertinence de la solution proposée au regard de la cible senior et des objectifs de l'appel à projets (facilité d'utilisation, parcours usager, etc.) ;
- Efficacité de la solution proposée (rapport coût/impact, etc.) ;
- Complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire couvert par le projet ;
- Solidité et compétences de l'équipe projet et des partenaires associés au projet ;
- Capacité de la solution à être essaimée, y compris sur des territoires fragiles/complexes (ruralité, etc.).



Mesure d'impact social

AG2R LA MONDIALE met en œuvre une démarche de Mesure d'Impact Social (MIS) personnalisée avec ses partenaires sur des projets d'envergure. Il s'agit d'une démarche centrée sur quelques impacts sociaux clés pour les bénéficiaires finaux.

Les objectifs et impacts mesurés seront définis avec le partenaire en concertation avec AG2R LA MONDIALE et seront intégrés à sa démarche d'évaluation du projet.

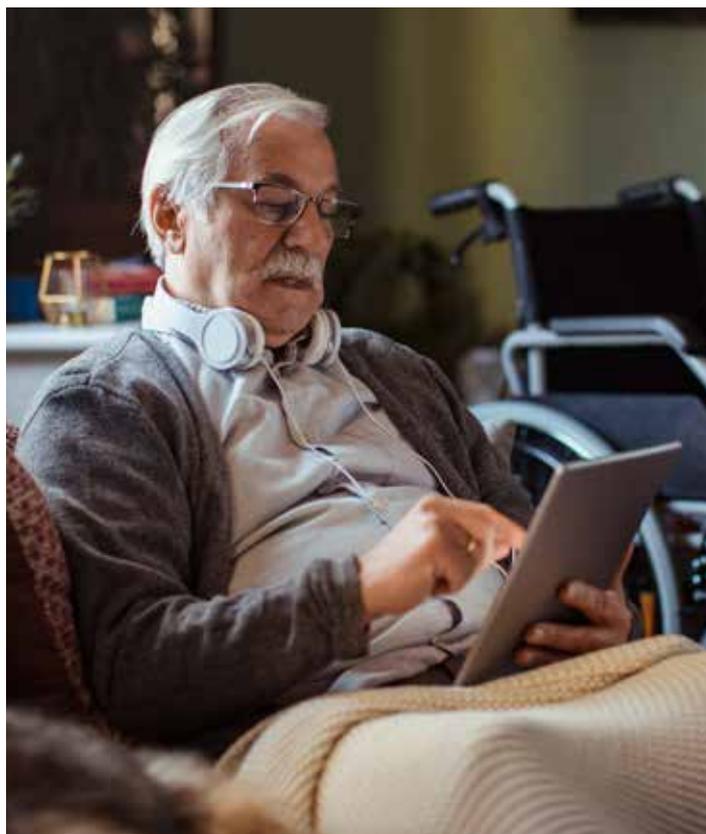
Pièces à produire

Les pièces justificatives suivantes devront obligatoirement être fournies et seront envoyées directement par email ou par un lien de téléchargement sécurisé :

- Rapport d'activité et rapport financier,
- Budget prévisionnel de fonctionnement de la structure de l'année en cours et/ou à venir,

D'autres pièces complémentaires pourront vous être demandées lors de l'instruction de votre projet comme :

- Composition du Conseil d'Administration ou de la structure de gouvernance ;
- Justificatif de l'existence légale de la structure (Kbis, justificatif du statut) ;
- Publication au JO de création et modification de la structure (pour les structures concernées) ;
- RIB ;
- Logo ou visuel ;
- Etc.



Contacts

AG2R LA MONDIALE

Direction de l'Action Sociale

Chargée de l'Appel à Projets : Caroline GODOT

bg_inclusion_numerique@ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE

14-16 boulevard Maeshherbes

75379 Paris cedex 08

AG2R Agirc-Arrco - Institution de retraite complémentaire régie par le Code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et de la Fédération Agirc-Arrco - Siège social : 14-16, boulevard Maeshherbes 75008 Paris - Siren 775 682 917.